

---

## Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

# Les relevés de notes, attestations de réussite, diplômes

### RELEVÉS DE NOTES

Les relevés de notes sont mis à votre disposition dès l'affichage des résultats.

Vous pouvez les retirer sur présentation d'une pièce d'identité. Vous pouvez également mandater toute personne de votre choix à condition que celle-ci soit munie :

d'une pièce d'identité

de la copie de votre pièce d'identité

d'une procuration (**document original manuscrit autorisant nominativement une tierce personne à retirer un ou des documents**). **Aucune procuration scannée ou photocopiée ne sera acceptée.** Sur cette dernière vous préciserez le nom de la personne mandatée ainsi que les documents qu'elle est autorisée à retirer en votre nom.

Le nombre de relevés de notes n'est pas limité mais il vous sera demandé une participation de 0,15 € par relevé.

Tout envoi de relevés de notes est subordonné à la remise d'une enveloppe suffisamment affranchie.

**Aucun document ne peut être faxé ni envoyé par mail**

### ATTESTATIONS DE RÉUSSITE

Les attestations de réussite sont à votre disposition au plus tard une semaine après la publication des résultats.

Vous pouvez les retirer sur présentation d'une pièce d'identité. Vous pouvez mandater toute personne de votre choix à condition que celle-ci soit munie :

d'une pièce d'identité

de la copie de votre pièce d'identité

d'une procuration (**document original manuscrit autorisant nominativement une tierce personne à retirer un ou des documents**). **Aucune procuration scannée ou photocopiée ne sera acceptée.** Sur cette dernière vous préciserez le nom de la personne mandatée ainsi que les documents qu'elle est autorisée à retirer en votre nom.

**Attention** : en l'absence de procuration aucun document ne pourra être donné.

Ces attestations ont la même valeur qu'un diplôme. Un seul exemplaire vous sera délivré. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, vous pouvez en faire la demande par écrit en joignant une enveloppe format A4 portant vos nom et adresse et suffisamment affranchie pour un envoi recommandé simple 50g (attestation) ou 100g (attestation + relevé de notes) .

**Aucun document ne peut être faxé ni envoyé par mail.**

### LES DIPLÔMES

Ils sont à votre disposition au plus tôt **début octobre** (1ère et 2nde session).

Vous pouvez les retirer sur présentation d'une pièce d'identité tous les jours exceptés le mercredi après-midi.

Si vous êtes dans l'incapacité de venir les chercher, vous pouvez mandater toute personne de votre choix à condition que celle-ci soit munie, au moment du retrait :

d'une pièce d'identité

de la copie de votre pièce d'identité

d'une procuration (**document original manuscrit autorisant nominativement une tierce personne à retirer un ou des documents**). **Aucune procuration scannée ou photocopiée ne sera acceptée.** Sur cette dernière vous préciserez le nom de la personne mandatée ainsi que les documents qu'elle est autorisée à retirer en votre nom.

Vos diplômes peuvent également être envoyés à votre domicile.

Si vous résidez en France, veuillez compléter en ligne [le formulaire de demande d'envoi de diplôme \[PDF - 121 Ko\]](http://droit.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/formulaire-de-demande-envoi-diplome-droit_1476095329424-pdf?INLINE=FALSE) [

[http://droit.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/formulaire-de-demande-envoi-diplome-droit\\_1476095329424-pdf?INLINE=FALSE](http://droit.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/formulaire-de-demande-envoi-diplome-droit_1476095329424-pdf?INLINE=FALSE)].

Celui-ci devra être imprimé puis envoyé au service de scolarité accompagné des pièces demandées.

Si vous résidez à l'étranger, veuillez contacter le service de scolarité .

**Contact : service scolarité 05.49.45.31.64 ou 05.49.45.31.63**

**[scolarite.droit@univ-poitiers.fr](mailto:scolarite.droit@univ-poitiers.fr) [javascript:meIA('scolarite.droit',' ','univ-poitiers.fr');]**

**Attention :** pour tout diplôme obtenu avant 1998/1999 vous devez adresser une lettre à Monsieur le Doyen en précisant quel(s) diplôme(s) doit(vent) être établi(s) et le mode de retrait choisi (voir ci-dessus).

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)